

La Dépêche Algérianiste
des Alpes-Maritimes



 **LIBÉREZ**
Boualem Sansal

jeudi 28 novembre à 18h 30

à La Villa Masséna.

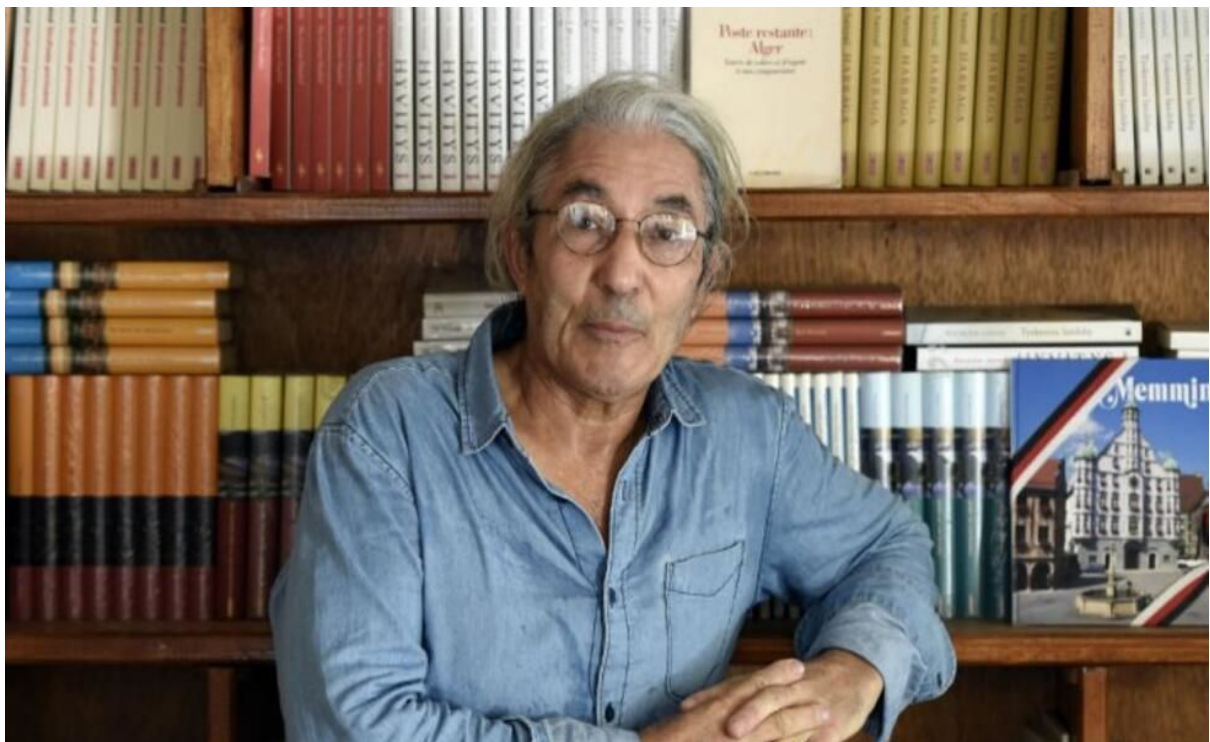


LE CERCLE
ALGÉRIANISTE
DE NICE ET DES
ALPES
MARITIMES
APPORTE SON
SOUTIEN À
BOUALEM
SANSAL , À SA
FAMILLE À SES
AMIS ET
DEMANDE SA
LIBÉRATION
IMMÉDIATE.

**Le 15 septembre 2024 « JOURNEE
MONDIALE DES ECRIVAINS EN PRISON »**



**Le 16 novembre, un mois après, le
gouvernement algérien arrête l'écrivain
Franco-algérien, Boualem SANSAL. !!! !!**





**Boualem Sansal - Nommé citoyen
d'honneur de la Ville de Nice**

INVITATION

Christian ESTROSI

**Maire de Nice et l'ensemble du Conseil Municipal vous
invitent à la cérémonie en soutien à Boualem SANSAL**

Judi 28 novembre 2024 à 18h 30

Villa Masséna

65 rue de France.

**Le cercle Algèrianiste de Nice et des
alpes maritimes, appelle tous ses
adhérents et amis à assister à cette
cérémonie.**

jeudi 28 novembre

18h30

à La Villa Masséna.

Et à signer en grand nombre l'appel de 50.

<https://www.liberezboualemsansal.com/>



Boualem mon frère, nous te devons tant.

Boualem, mon frère, mon ami,
Tout a commencé en octobre 2006, à Toulouse.

Thierry t'avait invité à participer au 33ème congrès national du Cercle algérianiste que tu découvrais.

Ce jour-là, cheminant dans les rues de la ville rose, en l'espace de quelques mots échangés, l'un et l'autre avons retrouvé la part de notre enfance perdue. Cette autre moitié de soi que le vent de l'histoire nous avait arrachée.

Et depuis Toulouse, que de moments partagés !

De Carcassonne, au lendemain de l'attentat terroriste du Bataclan, jusqu'à Béziers en 2023, tu as illuminé par ta présence tous nos congrès annuels en partageant avec de très nombreux participants ce parfum d'amitié retrouvée avec "leur Algérie heureuse".

En septembre 2023, dans notre revue consacrée au 50eme anniversaire de notre association, tu écrivais ce texte venu du cœur :

"Je témoigne que plus le temps passe, plus les Pieds-Noirs manquent à l'Algérie et plus l'Algérie manque aux Pieds-Noirs.

Des deux côtés la douleur est vive. On croyait que le fossé irait en s'élargissant et que l'oubli s'installerait définitivement. Il n'en est rien, il n'en sera jamais rien.

Si cela advenait cela voudrait dire cette chose horrible que l'Algérie a renié ses enfants que l'histoire a déjà trahis deux fois en les chassant de leur pays en 1962 et en les abandonnant à leur sort en arrivant en métropole, ou que ses enfants ont renié leur mère, leur terre natale. Ce qui ne se peut.

Chacun sait que l'Algérie a passionnément aimé ses enfants, tous ses enfants, Pieds-Noirs, Berbères, Juifs, Arabes, et que ceux-ci l'ont passionnément aimée et l'aimaient d'autant que la nostalgie grandissait avec les années. Je témoigne de cela.

Cette histoire d'amour reste à écrire pour faire mentir ceux qui des deux côtés de la Méditerranée l'ont travestie. [...]"

Boualem, ta maison est désormais ici, reviens très vite.
Avec ma fraternelle affection.

Suzzy Simon-Nicaise

Présidente nationale du Cercle algérianiste



26 novembre

Dernière
minute

Boualem Sansal est accusé d'« atteinte à l'intégrité du territoire national »

Il a été placé sous mandat de dépôt par le tribunal de Dar-El-Beïda, banlieue sud-est d'Alger. Les faits qui lui sont reprochés, sur la base de l'article 87 bis du code pénal, pourraient lui valoir la peine de mort ou la prison à perpétuité.

« l'écrivain entendu par le parquet antiterroriste d'Alger et placé sous mandat de dépôt » **Source L'indépendant d'Algérie**



Du journal officiel El Moudjahid

Pour atteinte à l'intégrité territoriale nationale : Sansal placé sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près la section de lutte antiterroriste et le crime organisé transnational près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, hier en fin d'après-midi, le placement du dénommé Boualem Sansal sous mandat de dépôt. Sansal a comparu devant le procureur de la République qui a requis sa mise en détention provisoire. Transféré devant le juge d'instruction, il a été mis en cause pour des chefs d'inculpation dans le cadre du code pénal, dont l'atteinte à l'intégrité territoriale nationale. Sansal a été arrêté le 16 novembre dernier à l'aéroport international d'Alger en provenance de France et mis en garde à vue suite à une enquête préliminaire menée par les services de sécurité spécialisés.

